

Austérité : les raisons d'en sortir

En Seine-Saint-Denis l'impact social et économique de l'austérité est considérable et met en péril le budget départemental, les politiques et l'emploi public.

Depuis 5 ans avec l'explosion de la crise, les difficultés quotidiennes pour de nombreux habitants de la Seine-Saint-Denis ont considérablement augmenté. La hausse record du chômage, la dégradation de la situation sociale des familles, nécessitent sans cesse une attention plus forte de nos collectivités, alors même qu'elles ont subi ces dernières années des réductions importantes de leurs ressources à travers la révision générale des politiques publiques (RGPP), la loi de modernisation de l'action publique (MAP) et les transferts de compétences sans compensation financière. Si le Département de la Seine-Saint-Denis bénéficie, cette année, d'une hausse des aides d'Etat en matière de solidarité il est encore loin de récupérer tout ce que l'Etat lui doit, soit près de 2 milliards d'euros.

La mise en place du pacte de responsabilité (baisse de 50 milliards d'euros des dépenses publiques dont 11 milliards sur les collectivités territoriales) représente **une amputation annuelle du budget du Département de la Seine-Saint-Denis de 22,2 millions d'euros, de 2015 à 2017.**

Or, les collectivités territoriales assurent près de 70 % de l'investissement public du pays. Porter de tels coups aux budgets des collectivités, c'est asphyxier l'économie.

Au chapitre du manque à gagner pour les services publics, le crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi

tale 93 des syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires ont dénoncé le manque de transparence et l'inefficacité du CICE dans une lettre adressée au Préfet le 17 novembre dernier.

LES PARADIS FISCAUX NE CONNAISSENT PAS LA CRISE



(CICE) : 8500 entreprises de Seine-Saint-Denis ont, par ce biais, bénéficié de 100,5 millions d'euros de crédits d'impôts... Mais pour quelle efficacité sociale ?

Le nombre des privé(e)s d'emploi n'a cessé d'augmenter, atteignant 13 % fin 2014 (vs 9,2 % en 2008) en Seine-Saint-Denis. Les unions départemen-

Sommaire :

- **Austérité, les raisons d'en sortir** p. 1
- **L'austérité n'est pas pour tout le monde** p. 2 – 3
- **Les propositions de la CGT** p. 4
- **Loi Macron** p. 4
- **Grève nationale du 9 avril 2015** p. 4

La réduction de la dette publique sert d'argument aux politiques d'austérité, une étude réalisée par le collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC), qui rassemble des associations et des organisations syndicales, montre au contraire que 59 % de la dette publique provient des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs (*). Sur ce dernier point, à titre d'exemple, le Département de la Seine-Saint-Denis a versé 48 millions d'euros d'intérêts aux banques en 2014... **Hors partenariats public-privé (PPP), sources, en une année, d'une hausse de 30 % de la dette cumulée.**

L'exécutif souligne une amélioration des finances départementales par rapport à l'an passé... **Un satisfécit qui cache mal la pénurie organisée depuis des années et dont les conséquences se mesurent**

chaque jour sur la qualité du service rendu aux usagers par notre collectivité.

En effet, depuis des mois l'administration départementale se focalise sur la recherche d'économie dans les dépenses de fonctionnement avec la réduction de la masse salariale. **2,5 millions d'euros d'économie sont à trouver du côté des emplois départementaux.** Cela se traduit par l'absence de créations de postes, les non-remplacements (congrés parentaux, maladie longue durée...), les postes laissés vacants, les redéploiements, les glissements de tâches, l'allongement des délais de recrutement... Lorsqu'il y en a, avec en conséquence, une érosion progressive du service public.

Ainsi, faute de moyens et malgré des besoins qui augmentent (RSA, ADPA...), le droit à la santé recule

(la fermeture de centres de dépistage et le délitement des missions de PMI), l'accès aux droits, notamment pour les personnes âgées ou handicapées, se détériore, la qualité du service rendu aux usagers dans l'entretien du patrimoine routier ou l'assainissement diminue, le délai de traitement des dossiers des allocataires s'allonge... Et les conditions de travail des agents se dégradent.

Alors, à poursuivre dans la voie de l'austérité, le Département de la Seine-Saint-Denis restera-t-il encore longtemps un « bouclier social » comme se plaît à le dire le Président Troussel ?

(*) « Au nom de la dette », La NVO, le journal de la CGT, du 13 juin 2014 à lire sur le site de l'UFICT-CGT 93 : <http://cg93.reference-syndicale.fr/>

L'austérité n'est pas pour tout le monde :

petit tour d'horizon du manque à gagner pour nos collectivités et nos salaires

Le rapport d'Oxfam qui accuse

En 2014, les 1 % les plus riches détenaient 48 % des richesses mondiales, laissant 52 % aux 99 % restants. La quasi-totalité de ces 52 % sont aux mains des 20 % les plus riches. Au final, 80 % de la population mondiale doit se contenter de seulement 5,5 % des richesses. Les richesses dans le monde se concentrent de plus en plus aux mains d'une petite élite fortunée. Ces richissimes individus ont bâti et fait fructifier leur fortune grâce aux activités et aux intérêts perçus dans quelques secteurs économiques importants, notamment la finance, l'indus-

trie pharmaceutique et les soins de santé. Les entreprises opérant dans ces secteurs dépensent chaque année des millions de dollars en lobbying afin d'établir un environnement réglementaire qui protège et renforce leurs intérêts. Aux États-Unis, les activités de lobbying les plus prolifiques se concentrent sur les questions fiscales et budgétaires, autrement dit sur les ressources publiques qui devraient bénéficier au plus grand nombre, et non servir les intérêts de puissants groupes de pression.

Source : Oxfam (confédération internationale de 17 organisations) www.oxfam.org

CAC dorés... salaires gelés

Un « pont doré » ou un « Golden hello » :

4 millions d'euros octroyés au nouveau patron de Sanofi en guise de bienvenue,

Un « parachute doré » et quelques stock-options :

10 millions d'euros pour Philippe Jaffré, qui a quitté Elf en 1999 après son rachat par Total, et 20 autres sous forme de stock-options pour son pot de départ,

La retraite chapeau, une valeur sûre :

830 000 euros annuels c'est le montant de la retraite chapeau du PDG de GDF Suez, Gérard Mestrallet en 2013 au moment où le groupe GDF Suez accusait une perte nette de 9,3 milliards d'euros, ça c'est une vraie prime de résultat !

Allez, un p'tit bonus pour la route :

16,2 millions d'euros pour le patron de Publicis, Maurice Lévy, en 2012. Pour Bernard Arnault patron de LVMH, ce sont 2 millions d'euros de bonus par an sur 11 millions d'euros de rémunération totale... Les bonus représentaient le tiers de la rémunération des patrons du CAC 40.

... Pour les agents publics, c'est : le gel du point d'indice depuis 6 ans et l'augmentation des prélèvements retraite de 1,7 % !

Tous les montants ont été publiés par Libération le 23 février

Très chers dividendes

Les 56 milliards d'euros de dividendes et rachats d'actions, versés en 2014, aux actionnaires des entreprises du CAC 40 font singulièrement injure aux salariés et aux privés d'emploi et offensent aussi les PME et TPE en mal de soutien bancaire. Les versements de dividendes ont bondi de 25 % et les rachats d'actions de 55 %. Pire, si les entreprises françaises du CAC 40 sont classées parmi les plus généreuses d'Europe en termes de versements de dividendes, leurs investissements ont, eux, baissé de 5 %. Extrait de la NVO, le journal de la CGT- février 2015



NOUS SOMMES
CHARLIE



L'évasion fiscale plombe l'État

Au moins 180 milliards de dollars volés aux caisses des États, c'est le montant de la fraude réalisée par les clients de la banque HSBC. Fraude fiscale et blanchiment d'argent sale, la filiale suisse de la banque britannique proposait à peu près tous les services illicites possibles dans le domaine financier. Or, le scandale HSBC est la partie émergée du gigantesque iceberg de la fraude et de l'évasion fiscale. 8 % de la richesse des ménages au niveau mondial est dissimulée dans les paradis fiscaux, soit l'équivalent de 5800 milliards de dollars. Antoine Peillon, journaliste à La Croix a mené l'enquête et révèle que 590 milliards d'euros échappent à l'impôt en France et donc ne contribuent pas à l'effort national en termes d'investissement et de développement. Chaque année, dans notre pays, 80 milliards d'euros s'envolent vers les paradis fiscaux... si cet argent participait comme il se doit à l'intérêt général cela permettrait de combler une partie du déficit budgétaire de l'État qui atteint 85,6 milliards d'euros en 2014.

Source : La Croix et l'Humanité



« La priorité aujourd'hui comme hier est de proposer des alternatives aux politiques d'austérité »,

Philippe Martinez, Secrétaire général
de la CGT, 5 février 2015.

- La CGT propose la constitution d'un pôle financier public, reposant sur une mise en réseau d'un ensemble de institutions financières, placées sous contrôle public et social. Pour répondre à des besoins sociaux et économiques fondamentaux et servir l'intérêt général.
- La CGT propose une réforme de la fiscalité pour réduire l'injustice sociale, générer des ressources pour financer des investissements de long terme et répondre aux besoins sociaux et économiques.

Pour le service public, la CGT revendique aussi :

- Le maintien de la clause de compétence générale aux collectivités locales, garante de leur pouvoir de s'administrer librement,

Pour le pouvoir d'achat et l'emploi la CGT revendique aussi :

- L'évolution de la valeur brute du point d'indice,

- L'amélioration du dialogue social permettant l'expression des salariés sur leur travail,
- La réduction du temps de travail pour créer des emplois,
- La retraite à 60 ans à taux plein,

PROJET DE LOI MACRON : La CGT condamne le passage en force et appelle les salariés à se mobiliser

Le gouvernement a dégainé le 49-3 pour son projet de Loi, empêchant le vote des parlementaires. Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du MEDEF sans concertation ni négociation avec les acteurs sociaux, le gouvernement passe à nouveau en force en contournant la représentation nationale. Encore un déni de démocratie !

Pour Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, le projet de loi du ministre de l'Économie est synonyme de régression sociale : « Dans la loi Macron, il y a toute une série de mesures qui sont cachées et qui vont impacter directement la vie des salariés » :

- la déréglementation des licenciements,
- la banalisation du travail du dimanche,
- la casse de la justice prud'homale,
- la privatisation et la déréglementation de nombreux secteurs

Au lieu de passer en force, le gouvernement ferait mieux d'entendre les salariés !

Pour créer des emplois durables, la Confédération Européenne des Syndicats et l'ensemble des organisations syndicales européennes proposent de rompre avec les politiques d'austérité et d'adopter un plan de relance. Alors que les richesses que nous créons servent de plus en plus à rémunérer les dividendes et le capital, il est nécessaire pour sortir de la crise de revaloriser le travail et d'augmenter les salaires et les pensions.



La CGT appelle les salariés à se mobiliser pour faire entendre leurs revendications notamment le 9 avril, lors de la journée d'action et de grève interprofessionnelle.

GRÈVE NATIONALE Jeudi 9 avril 2015

*La CGT, FO, FSU et Solidaires ont appelé l'ensemble des salariés du public
et du privé à une journée de grève nationale et à manifester
pour les hausses de salaires et contre l'austérité*

Pour en savoir plus : télécharger l'intégralité du tract sur <http://cg93.reference-syndicale.fr/>

Je souhaite adhérer à la CGT

Nom : Prénom :

Direction : Service : Catégorie* : A - B - C Tél. :

À retourner à La CGT – Immeuble Erik-Satie – 6^e étage

CGT (ouvriers et employés) : 01 43 93 91 78/91 79 – cgt-oe@cg93.fr • UFICT-CGT (ingénieurs, cadres et techniciens) : 01 43 93 11 21 – ufict-cgt@cg93.fr

CGT crèches/PMI : 01.43.93.77.75 – cgt-creches-pmi@cg93.fr

*Entourer la catégorie